Le paysage et le construit: innovations et symbioses

Le territoire est constitué d'éléments naturels qui façonnent son apparence paysagère et d'infrastructures construites nécessaires aux activités de l'homme. Faire cohabiter ces deux principaux constituants de manière visuellement optimale, voire de les faire fusionner en un tout cohérent, tel est le défi du futur et la thématique de la première journée de cours ACL à Lullier. *Texte: Jean-Luc Pasquier*

L'association des Anciens de Châtelaine et de Lullier dispose d'un dynamique comité qui, années après années, met en place deux journées de formation continue à l'attention de ses membres et des professionnels de la branche verte. Jean Lebedeff, directeur de Lullier, s'est réjoui de la tenue de ces deux jours importants pour l'institution et pour ses anciens: «Après une année orpheline de cours ACL, 2022 permet à nouveau de garder le fil de l'amitié et de la formation en ces périodes particulières.» Gilbert Henchoz, Président central ACL, souligne: «L'histoire des ACL a débuté il y a 111 ans à Châtelaine et à Lullier depuis 1974, et, à l'exception des deux guerres, nous avons toujours pu organiser ces cours.» D'autre part, Raphael Serre, Vice-président ACL, s'est adressé aux plus jeunes participants: «Il y a 30 ans, quand je suis sorti de l'école, nous ne parlions pas de biodiversité à l'échelle d'aujourd'hui, ni de problème avec le glyphosate ou de dérèglement climatique. La thématique du jour représente les bases des défis qui attendent votre génération!» L'ADN de Lullier et les bases des cours du jour étaient posés.

La mise à jour des directives de plantation est urgente si l'on compare le volume des fosses autrefois recommandé face au développement attendu de certaines essences comme le platane, véritable bonsaï des villes. Photo: Jean-Luc Pasquier

Neuchâtel

Vincent Desprez, Arch.-Pays. HES – FSAP, responsable du Service environnement à Meyrin et précédemment à Neuchâtel, a ouvert le cycle de conférence par cette affirmation: «Un tsunami en Indonésie, c'est lointain, mais lorsqu'en 2021, les rives de nos lacs étaient sous l'eau, ça nous a directement touché.» Une étude du Prof. Dr. Martine Rebetez a analysé les températures estivales d'une petite ville à la qualité de vie optimale et riche en biodiversité: Neuchâtel. 28 stations de mesures ont été placées sur 4 typologies urbaines: «canyon», «végétation», «ouvert» et «lac». Les canyons représentent les couloirs de circulation situés entre deux lignes construites, les zones de végétation sont représentées par les forêts,

Ci-dessus: Les chênes verts démontrent déjà leur résistance à toute épreuve dans les milieux de type «canyon», comme ici à Montreux. Photo: JLP

À gauche en haut: Par leur volume souterrain considérablement plus élevé, la plantation en fosses continues constitue une excellente alternative aux fosses individuelles. Photo: Parcs et promenades, Neuchâtel

À gauche en bas: Malgré la densité des plantations, le ratio entre le minéral et le végétal illustre la problématique des arbres en ville, contraints par toutes les infrastructures environnantes. Photo: JLP

parcs et jardins; les milieux ouverts sont des milieux construits mais sans effet canyon, et finalement les zones lacs sont celles où le vent du large influence les températures. Résultat: 4 degrés de différence entre les surfaces sous la canopée et les canyons.

Une approche globale et partagée

La différence de température est désormais connue, mais comment agir? «Elaborer un plan paysage à l'échelle locale offre une vision globale nécessaire à la valorisation et la préservation du patrimoine paysager et naturel. À cela s'ajoutent les structures identitaires du paysage urbain, la valeur historique et culturelle, sans oublier les aspects de la biodiversité», abonde M. Desprez. «Il s'agit ainsi de bien connaître l'histoire du lieu de manière à intervenir pour le futur en toute connaissance de cause», poursuit le spécialiste. Cette approche globale et partagée d'un «plan paysage» se base sur trois étapes: état des lieux actuels, planifications déjà existantes et objectifs à atteindre. Ainsi, l'entier des acteurs est intégré dans la réflexion pour que ce plan paysage devienne un outil de planification. Mais le paysage ne s'arrête pas aux limites d'une ville, il fait partie d'un tout régional et cela fait du sens de développer un plan paysager afin d'harmoniser le tout. Il offre une vision globale et cohérente du territoire. Cette «vision paysagère concertée» permet de mieux répartir les objectifs d'amélioration. Vincent Desprez insiste: «L'élément essentiel des plans paysagers consiste à laisser des espaces généreux pour laisser pousser les arbres. Cela permet d'éviter les bonsaïs urbains représentés par les arbres taillés dans le gabarit légal et contraignant qui leur est laissé.»

Du local au global

La mode précédente était de planter des arbres indigènes. Il s'agit aujourd'hui de faire évoluer la palette végétale, à l'image des pins parasols plantés sur les rives du lac de Neuchâtel ou des plantations de chênes en fosses continues, «c'est-à-dire de laisser une surface centrale libre entre deux infrastructures routières pour augmenter le volume souterrain utile», poursuit M. Desprez. Il relève aussi qu'il faut être capable de les entretenir à long terme: «À cette fin, il s'agit d'utiliser des outils de planification interdisciplinaire pour tenir une vision globale et concertée afin de mener à bien des projets au long cours.» A l'heure du débat avec le public, Alexandre Hennekinne, le nouveau directeur de l'école du Breuil (F), jumelée avec Lullier, a partagé son idée de «gérer le stock plutôt que d'intervenir sur les flux de nouvelles plantations». Plus tard, André Baud, Chef du secteur arbres isolés à l'OCAN (Office cantonal de l'agriculture et nature – Genève) a rejoint cette suggestion en expliquant que la législation liée au patrimoine arboré s'articule autour des lois fédérales et cantonales, mais aussi des directives cantonales. «Cette législation évolue à l'image des fosses de 9 m³ qui faisaient partie de nombreuses directives, mais qui font désormais partie du passé car ce volume ne peut pas être généralisé à toutes les essences plantées. Il suffit de mettre un gabarit de 9 m³ au pied d'un platane adulte en ville pour comprendre l'irrationalité d'une telle directive, ajoute M. Baud. On parle aussi souvent de l'espace vital d'un arbre selon le concept ‹largeur de couronne + un mètre›, les professionnels savent que cela ne correspond pas à la réalité.» Même principe pour les distances légales aux limites des propriétés au moment de la plantation: cet instant T ne correspond pas au développement potentiel de certaines espèces.

Changement de paradigme

Partant de ce constat, M. Baud a présenté les différents axes stratégiques genevois consistant à conserver et renforcer les arbres

existants et/ou vieillissants en préservant le domaine de l'arbre (espace et sol); à renouveler et compenser pour régénérer de manière diversifiée le patrimoine arboré vieillissant; à pérenniser la qualité des sols et finalement à coordonner et planifier les rapports des arbres aux différents réseaux de services souterrains. «Pour accompagner ces changements, les outils se trouvent au niveau cantonal dans les stratégies d'arborisation, par exemple. Les lois d'application du code civil permettent aussi d'agir en amont sur la législation future adaptée au contexte connu aujourd'hui et projetable demain. D'autre part, la révision des directives cantonales permet d'agir à la sortie de l'entonnoir de ladite législation cantonale pour intégrer ces changements. Finalement, ces outils opérationnels couplés aux nouvelles technologies comme le LIDAR* permettent d'établir un inventaire précis du patrimoine arboré par géolocalisation, véritable base pour le futur», abonde le spécialiste.

Pragmatisme dans la présentation

De son côté d'urbaniste constructeur, Luc Malnati, Architecte – Urbaniste EPFL, a évoqué une vision de l'urbanisme à long terme: «Actuellement, il n'y a pas de continuité dans les personnes, architectes et politiques, qui vendent ou qui achètent les projets de construction. De plus, les politiciens miliciens ne comprennent pas forcément l'urbanisme qu'on leur présente.» Alors quelle stratégie adopter pour les espaces publics et l'urbanisation dans ce contexte? Et si on pensait les nouveaux quartiers à partir des espaces verts? Dans un voyage sur trois sites distincts, M. Malnati a exposé les problématiques posées aux urbanistes à l'image du parc des Crêts à Troinex p. ex., surface agricole cerclée de zones villa dont les politiques souhaitent une urbanisation façon «barres d'immeubles». «Ici, il s'agissait d'avoir une stratégie basée sur les compétences de chacun afin que les voisins de cette surface à construire s'approprient ce projet plutôt que d'y faire opposition», explique l'urbaniste: «Nous avons illustré le projet avec une charpente verte, avant de créer un projet de construction.» En effet, présenter un projet avec sa végétalisation, puis y intégrer le construit, permet de faire comprendre les enjeux aux usagers. Partant de cette tactique, les usagers et les politiques comprennent mieux le projet et se l'approprient presque naturellement», s'est enthousiasmé l'urbaniste.

Dessine-moi les végétaux de demain

M. Philippe Cecillon, Chargé de développement & Expertise végétale chez Parcs & Sports à Chassieu (69), et anciennement pépiniériste dans des entreprises de renom en France, expose: «Avant, on privilégiait le minéral lors des aménagements paysagers de grandes dimensions. On a désormais réalisé que cela a abouti à une désertification de ces réalisations durant les mois d'été car le climat y était trop chaud. Désormais, les nouveaux aménagements mettent le végétal et les sols de qualité au centre des projets. En termes de végétaux, nous avions misé sur des arbres indigènes réputés résistants comme l'érable champêtre, et nous réalisons seulement maintenant que cette essence souffre déjà en ville tout comme en milieu naturel. Même des chênes verts ou des micocouliers meurent de sécheresse dans la nature!» Fort de ce constat, le cultivateur a livré ses recommandations végétales, basées sur ses propres essais dans le Sud: «Pour les arbres à petit développement et qui ne consomment que peu d'eau: *Acer monspessulanum*, *Acer opalus* (pour terrain calcaire), *Melia azedarach* (gélif petit, à planter gros), *Fraxinus ornus* ou *Alnus cordata*.» Le professionnel a également cité les standards du Sud, notamment comme les *Quercus ilex* ou *Q. suber*, les *Celtis*, *Gleditsia* et *Styphnolobium* (*Sophora* syn.). Tout comme ceux qui sont aujourd'hui considérés comme «classiques» et qui donnent de bons résultats, à l'instar de *Q. cerris*, *Ulmus* en variétés, *Alnus × spaethii*, *Ostrya*, *Koelreuteria* ou d'autres plus surprenants, comme les *Populus alba* et *P. tremula*, «plus résilients qu'on ne l'imagine» ou les *Robinia* «très résistants au sec en préférant les nouvelles variétés sans épines».

Pour le futur, de nouvelles essences venant des régions d'Amérique du nord naturellement froides en hiver et caniculaires en été, comme l'Utah ou le Nevada, sont prometteuses, à l'image de *Quercus imbricaria* ou *Fraxinus americana*. M. Cecillon insiste: «Tant qu'on n'a pas de symbiose entre un sol et les racines d'un arbre, rien ne pousse!» Avant de conclure: «Les pépinières ont un problème de taille: on nous demande des arbres à grand développement mais résistant à la sécheresse. Or, la majorité des arbres résistants viennent du sud et leur développement est naturellement faible. Il s'agit donc de diversifier au maximum!»

* La télédétection par laser ou lidar, acronyme de l'expression en langue anglaise «light detection and ranging» ou «laser imaging detection and ranging», est une technique de mesure à distance fondée sur l'analyse des propriétés d'un faisceau de lumière renvoyé vers son émetteur.

Anzeige